



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE
SÉANCE TENUE LE 5 NOVEMBRE 2025 À 19 H, À LA BIBLIOTHÈQUE

Sont présents :

Sylvain Dault-Lagacé, directeur

Michaël Côté, président

René Villeneuve, vice-président et délégué au comité de parents

Caroline Proulx, parent

Marie-Pier Larose, parent

Pascal St-Denis, parent

Vanessa Alvarado, parent

Véronique Lapointe, parent

Anny Pier Soucy, enseignante

Janie Durand, enseignante

Samuelle Soucy, enseignante

Chantal Guérin, professionnelle

Jessica Muhindo, représente du personnel de soutien

Eve Tully, secrétaire

Vincent Turbide, représentant du conseil des élèves

Son absent :

Marie-Josée Labelle, membre de la communauté



1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 19 h, M. Côté déclare la séance ouverte. Le quorum étant dûment constaté, la réunion peut officiellement débiter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un point portant sur le mot du représentant des élèves est ajouté à l'ordre du jour. Il est également demandé, pour la prise de notes et la rédaction du procès-verbal, d'inscrire les prénoms des enseignantes Anny Pier Soucy et Samuelle Soucy afin de bien les distinguer.

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par Mme Lapointe et appuyé par Mme Durand. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 8 octobre 2025

Des ajustements sont requis au point 3 du compte rendu de la réunion du 8 octobre, de même que l'ajout de la lettre de Mme Pelletier en annexe. L'adoption du compte rendu ainsi révisé est proposée par M. St-Denis et appuyée par M. Villeneuve. Adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun membre du public n'est présent.



5. Mot de la direction

M. Dault-Lagacé apporte des précisions concernant le vernissage tenu en mai dernier. L'événement a accueilli 578 visiteurs et a notamment reçu la visite de l'honorable M. MacKinnon.

Il souligne également le succès de la fête de l'Halloween à l'école. Le temps alloué au dîner a été prolongé afin de permettre à tous les élèves de participer pleinement aux activités.

La remise du premier bulletin aura lieu le 19 novembre prochain, et la prochaine rencontre de parents se tiendra le 4 décembre.

Un comité a été mis en place pour le plan de lutte.

Des actions sont en cours pour améliorer les communications avec les parents. Un sondage a également été transmis afin de recueillir leurs impressions et d'identifier les moyens de mieux répondre à leurs besoins.

Les travaux liés aux PPP ont débuté le 24 octobre dernier, et les rencontres se tiendront lors des prochaines journées pédagogiques.

M. Dault-Lagacé exprime une préoccupation quant au "vivre-ensemble" au sein de l'école, notamment en ce qui concerne les enjeux liés au racisme et aux différences culturelles. Il souhaite travailler à ce que chacun se sente à sa place et inclus dans la communauté scolaire.



6. Mise à jour des règles de régie interne

Les membres échangent sur différentes modifications à apporter aux règles de régie interne. M. Villeneuve et Mme Proulx présenteront éventuellement une nouvelle proposition de libellé.

7. Normes et modalités

M. Dault-Lagacé présente les modifications apportées au document des normes et modalités à la suite de la consultation auprès des enseignants. Le document fera l'objet d'une révision ultérieure et une mise à jour sera déposée. La proposition est présentée par Mme Guérin et appuyée par Mme Pelletier.

8. Sondage visite de parents de septembre

M. Dault-Lagacé présente les résultats du sondage. Seuls 33 parents y ont répondu. Comme aucun registre des parents présents à la rencontre n'a été tenu, il est difficile d'obtenir des statistiques précises.

Un enjeu lié à la disponibilité des locaux est soulevé afin d'assurer la confidentialité des échanges entre enseignants et parents.

Il est mentionné que le nom des enseignants n'apparaît pas sur le site de l'école, mais qu'il est accessible dans le dossier de l'élève sur le Portail-parent. En un seul clic, le parent peut communiquer directement avec l'enseignant.

Mme Larose souligne qu'il est parfois difficile de joindre le secrétariat. M. Dault-Lagacé indique qu'à la prochaine rencontre, il présentera les résultats du sondage portant sur les communications, dans l'objectif de les améliorer et d'identifier des pistes de solution.



9. Plan de lutte à l'intimidation et la violence

Le plan de lutte de l'année précédente est présenté. Un comité est constitué et une invitation sera transmise aux parents afin qu'un représentant puisse y participer. Les dates des rencontres visant la mise à jour du plan seront diffusées ultérieurement.

10. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement

Les activités soumises sont approuvées. La proposition d'approbation est faite par Mme Alvarado et appuyée par Mme Larose. Adoptée à l'unanimité.

11. Mot du délégué au comité de parents

M. Villeneuve présente les calendriers des écoles primaires et secondaires. Il mentionne la confirmation de la ministre Lebel concernant la suspension du gel d'embauche. La CSSD a reçu une enveloppe de 1,2 million de dollars pour l'ensemble des écoles, qui sera principalement consacrée à des investissements.

Il précise que les élèves pourront poursuivre leur concentration pour les quatre prochaines années, afin de leur permettre de compléter leur parcours. Par la suite, chacun retournera dans son école de quartier.

Des demandes de construction ont été déposées, notamment pour l'ajout de modules (modulaires) à l'école de l'Érablière et à l'école Nicolas-Gatineau, ainsi que pour la construction d'une nouvelle école secondaire à Val-des-Monts.

La Ville de Gatineau a officialisé le terrain destiné à l'école des Apprentis-Sages.



12. Mot des enseignants

Mme Samuelle Soucy précise que la reprise d'examen aura lieu le 7 novembre.

On rappelle que les périodes de récupération sont principalement destinées aux élèves devant reprendre un examen.

On souligne également que les enseignants travaillent très fort dans la mise à jour des normes et modalités ainsi que pour la réalisation des PPP.

Mme Tremblay transmet le mot de M. St-Laurent, qui mentionne une forte participation des élèves aux activités. Lors de la journée d'Halloween, une alarme incendie a été déclenchée en raison de la fumée produite par la maison hantée. Toutefois, cette situation a permis de pratiquer une évacuation, laquelle s'est déroulée de manière efficace.

13. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Muhindo s'informe des sujets qu'elle devrait aborder et indique qu'elle recueillera les informations nécessaires pour la prochaine rencontre.

14. Mot de la représentante de la communauté

Mme Labelle est absente.

15.. Mot du représentant des élèves

M. Vincent Turbide demande pour quelle raison les prix du service du matin ont augmenté cette année et s'interroge sur ce qui peut expliquer cette hausse, d'autant plus que le choix semble plus limité. Il mentionne également qu'au service du dîner, l'offre de repas est moins variée et exprime sa préférence pour La Cabane.



Il souligne certains besoins liés à l'entretien de l'école, notamment des tablettes de casiers brisées, des crochets endommagés ainsi que la peinture des murs de certaines classes qui nécessiterait une remise à neuf.

Il propose l'ajout de bancs à l'intérieur de l'école, considérant qu'il n'y a pas suffisamment d'espaces pour s'asseoir, particulièrement avec l'arrivée de l'hiver. Cela favoriserait également la socialisation des élèves.

M. Dault-Lagacé indique qu'il vérifiera la situation auprès des services alimentaires de la cafétéria.

16. Questions diverses

Aucune question.

17. Date et heure de la prochaine assemblée

Il est confirmé que la prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 3 décembre 2025.

18. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h, sur proposition de Mme Proulx.